

## Communiqué de presse

Montpellier, le 3 février 2010

---

### **Elections régionales du 14 et 21 mars Déclarations de candidatures**

---

Les déclarations de candidatures devront être déposées, pour la région Languedoc-Roussillon, auprès de la préfecture de l'Hérault à Montpellier (entrée Place du marché aux fleurs – s'adresser à l'accueil) aux heures et dates suivantes :

**Pour le 1<sup>er</sup> tour :**

Du lundi 8 février à 9 h au lundi 15 février 2010 à 12 heures.

Heures d'ouverture du bureau :

- En semaine : 8 h 30 – 12 h 00 / 14 h 00 – 16 h 30

- Samedi 13 février – 8 h 30 à 12 h 00 (entrée : s'adresser au poste de police, même adresse)

- Dimanche 14 février – fermé

**En cas de second tour :**

Du lundi 15 au mardi 16 mars 2010 à 18 h 00

Mêmes heures d'ouverture.

Un **tirage au sort** public sera effectué pour déterminer l'ordre des listes afin d'attribuer les emplacements d'affichage. Il aura lieu le **vendredi 26 février 2010** à 10 heures en présence des représentants des listes.

De ce fait, l'ordre des dépôts des candidatures n'est plus un élément pris en compte pour l'ordre des affichages.

Informations utiles aux candidats sur le site Internet de la Préfecture :  
<http://www.herault.pref.gouv.fr/>

Contact presse : 04 67 61 61 25